

DEPARTEMENT DU NORD
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES
S.I.G.A.L
« SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »

Le 03 décembre deux mille vingt et un, à 18 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de Bondues, sous la présidence de M. Patrick DELEBARRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 16

Étaient présents : MM. Patrick DELEBARRE, Sébastien BROGNIART
MM. Martin LEPOUTRE, M. Jean-Louis MUNCH, Pierre VERLEY, Louis LUTUN,
Mmes Marie-Paule LEPERS, Françoise GOUBE

Étaient absents ayant donné pouvoir :
M. Dominique LEGRAND ayant donné pouvoir à M. DELEBARRE,
M. Bernard GERARD, ayant donné pouvoir à Mme GOUBE,
M. Pierre-Jean ANDRAL, ayant donné pouvoir à M. VERLEY,
M. Miguel BEADES, ayant donné pouvoir à M. MUNCH,
M. Jérôme MATHIEU, ayant donné pouvoir à M. LEPOUTRE,

Était absente excusée :
M. Jean-Philippe PROUVOST
Mmes Nathalie HERBAUX et Gwendoline SPOTBEEN

Finances

Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Rapport de M. le Président,

Les membres du Comité Syndical prennent connaissance des éléments constitutifs du DOB.

Les dépenses d'investissement sont estimées à 270 495€. Elles correspondent principalement :

- aux travaux de réfection du chemin des Perdrix et travaux divers de terrassement (100 000 €)
- aux travaux d'agencement de terrain et acquisition aire de jeux (100 000 €)
- à diverses plantations aux abords terrains aéromodélisme et dans la zone publique (20 000 €)
- à l'acquisition de matériel divers (15 895 €),
- au déficit d'investissement reporté (30 000 €)
- à l'achat du logiciel comptabilité (2 600€)
- au Bornage et frais de géomètres (2 000 €).

Les recettes d'investissements seraient composées de l'amortissement (77 063 €), du FCTVA (60 000 €), de la subvention du Conseil Régional (13 432 €) et d'un emprunt (120 000 €).

Pour la section de fonctionnement, il est prévu de laisser les contributions communales stables. La section de fonctionnement s'équilibrerait à 423 516 € :

- Les dépenses de fonctionnement sont composées notamment des charges à caractère général (185 903 €), des charges de personnel et des autres charges de gestion courante (158 450 €), des charges financières (1 000 €), des charges exceptionnelles (1 100 €), de la dotation aux amortissements (77 063 €).
- les recettes de fonctionnement sont composées des redevances domaniales (62 000€), des redevances d'atterrissage (12 000 €), des recettes des impôts fonciers perçues auprès des usagers (35 000 €), des cotisations des communes (228 680 €), de recettes de l'Etat (5 400 €), de la subvention de la commune de Bondues relative au reversement des parts communales des taxes foncières (58 036€), de l'excédent prévisionnel de fonctionnement (20 000€) et de recettes diverses (2 400 €).

Certifié conforme
Le Président

S.I.G.A.L
Syndicat Intercommunal pour la Gestion
de l'Aérodrome de Loisirs
Bureau de Piste
Avenue du Général de Gaulle
59910 BONDUES
Tél. 03 20 98 34 95
sigal-bondues@sigal.eu